

## A f r i q u e   a u s t r a l e

Introduction de Monsieur l'Ambassadeur Edouard BRUNNER  
au séminaire de la Conférence des ambassadeurs, 31 août 1979

---

Les problèmes en Afrique australe sont pour nous géographiquement éloignés mais néanmoins préoccupants. C'est une région où les événements se succèdent, subissent une évolution incessante et où l'on assiste aussi bien à des guerres larvées qu'ouvertes, pour lesquelles de nombreux pays et l'ONU essaient de trouver des solutions pacifiques et internationalement reconnues.

Dans le contexte de notre politique étrangère et de notre disponibilité, nous ne pouvons assister passivement à ces événements et cela pour deux raisons:

- d'une part nos intérêts sont directement concernés; il suffit de penser à nos intérêts économiques dans cette partie du monde, aux intérêts des colonies suisses dans cette région, etc.
- d'autre part notre sentiment de solidarité avec ceux qui essaient de trouver des solutions pacifiques, nous commande de participer également à cette recherche, d'autant plus que nous estimons être restés en raison de notre politique de réserve un intermédiaire possible pour tous les adversaires en présence dans cette région.

\* \* \*

Cet exposé sur l'Afrique australe va être divisé en trois parties, à savoir:

- 2 -

Zimbabwe - Rhodésie

Namibie

Afrique du Sud et homelands

1) Zimbabwe - Rhodésie

On se souvient que le 11 novembre 1965, M. Smith déclarait l'indépendance unilatérale de la Rhodésie; elle ne fut pas reconnue, ni par la Grande-Bretagne, ni par la communauté internationale. A la suite des mesures prises par l'ONU, il se posait pour nous la question de l'attitude à adopter. Après consultations de divers départements nous avons arrêté le dispositif suivant:

le 17 décembre 1965 embargo sur le matériel de guerre et subordination des importations de marchandises rhodésiennes à l'octroi de permis; blocage des avoirs de la Banque centrale rhodésienne;

18 mois plus tard, les importations en provenance de la Rhodésie furent limitées au courant normal de 1964-1966;

le 16 mars 1970, fermeture de notre consulat à Salisbury et rattachement de l'arrondissement Carstein à celui de Johannesburg.

Actuellement, nous avons 600 Suisses en Rhodésie soit un nombre à peu près constant depuis 1965 et un commerce réduit, soit des importations pour environ Sfrs. 20 Mio et des exportations minimales.

Quant à l'évolution politique, elle se présente comme suit: du régime initial de M. Smith, on est passé par toutes les péripéties que vous connaissez au régime biracial que représente la solution interne négociée entre Smith, Muzorewa et le Révérend Sithole. Ce nouveau régime étant la succession de celui de M. Smith, il se trouve traité à peu près comme l'ancien, c'est-à-dire qu'il

n'est pas reconnu internationalement et les sanctions prises en son temps par l'ONU sont maintenues.

Après la victoire des conservateurs britanniques et les déclarations de Mme Thatcher (à Canberra, p. ex.), on aurait pu croire à un changement de politique de la part de la Grande-Bretagne. Cependant après Lusaka et les mesures rigoureuses prises par le Nigéria dans le domaine pétrolier, il n'en a rien été. La prochaine échéance sera la conférence constitutionnelle du 10 septembre. C'est un peu la conférence de la dernière chance.

D'après nos analyses et les rapports des ambassades, nous ne pensons pas que cette conférence pourra facilement réussir. Les positions sont en effet diamétralement opposées. On voit mal les deux leaders Mugabe et Nkomo se soumettre à un suffrage libre et contrôlé, s'ils ne sont pas sûrs de gagner. Leaders reconnus par l'ONU, ils perdraient tout crédit en cas d'échec. Quant à Muzorewa, il ne semble pas prêt à des concessions majeures. Nous sommes donc plutôt pessimistes, avec l'espoir d'être surpris en bien.

Dans ce contexte, quelle va être notre attitude? Une position inattaquable consiste à suivre l'ancien colonisateur qui est responsable de ce territoire (je dirais presque: se cacher derrière la Grande-Bretagne). Si cette dernière ne change pas de politique, la Suisse ne changera pas non plus. Là où le problème se pose pour nous, c'est si les sanctions demeurent, que les pays africains continuent dans cette voie, mais que la Grande-Bretagne assouplit ses mesures vis-à-vis de la Rhodésie.

\* \* \*

Nous sommes conscients du fait que l'issue de la conférence de Londres sera déterminante pour l'avenir à la fois de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

## 2) Namibie

Le cas paraît plus simple. Je renoncerais ici à un historique pour plutôt faire une photographie de la situation présente qui est préoccupante. Les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité, c'est-à-dire les trois permanents plus, à l'époque, le Canada et la RFA, avaient décidé de prendre l'initiative de négociations entre la Swapo, l'Afrique du Sud et les voisins de cette dernière pour aboutir à l'indépendance de la Namibie. L'initiative fut bien reçue à l'époque par l'Afrique du Sud qui sentait sous la pression internationale qu'elle devait lâcher du lest; ce qui ne signifiait pas que les Sud-Africains allaient abandonner la Namibie à n'importe quel prix; ils voulaient, sur leur flanc nord-ouest, éviter deux choses:

- une nouvelle Rhodésie non reconnue
- à l'inverse, un nouvel Angola.

Ils acceptèrent le plan des cinq; la formule étant qu'il fallait déboucher sur une solution juste, pacifique et internationalement reconnue.

Entre-temps on assistait à l'élaboration du plan Waldheim approuvé par le Conseil de sécurité. Tout de suite des difficultés apparaissent, notamment en ce qui concerne la composition, le rôle, le stationnement du GANUPT.

A l'heure actuelle, les problèmes suivants se posent:

- la Swapo désire installer des combattants dans certaines régions de la Namibie avant l'armistice; l'Afrique du Sud refuse, car elle devrait réduire ses propres forces de 1500 hommes et le territoire namibien est énorme; en outre, les forces de l'ONU comprendraient au plus 7500 hommes.

L'Afrique du Sud exige donc que l'ONU contrôle la Swapo en Angola, ce que cette dernière refuse.

La réalité du problème est en fait une question de pouvoir: ni la Swapo, ni les Africains réunis au sein du mouvement de la Thurnhalle, ne sont sûrs de gagner des élections, chaque parti veut mettre autant d'atouts que possible de son côté.

- Nous avons l'impression que l'Afrique du Sud n'a pas encore choisi entre

s'accommoder des exigences de la communauté internationale en ce qui concerne la Rhodésie, la Namibie et l'apartheid sur son propre territoire

et la voie inverse (qui semble préférée) consistant à faire front. L'Afrique du Sud se sent forte, prête à encourager la mise en place d'un système d'états satellites autour d'elle dont elle serait le pivot et le moteur.

Beaucoup donc dépend des négociations qui ont repris.

Pour la Suisse, la question est la suivante: au mois de mars, à l'occasion de la visite de courtoisie du Ministre des affaires étrangères Botha, nous avons eu l'occasion d'avoir des discussions, notamment sur la composition des forces du GANUPT. A notre question de savoir pourquoi la Suisse n'avait pas été sollicitée alors qu'en d'autres occasions on avait fait appel à elle, Botha répondit que l'Afrique du Sud ne voulait pas, par là, discréditer la Suisse; en effet, expliqua-t-il, chaque partie pouvait proposer des pays pour composer cette force. Or, tous les pays proposés jusque-là par l'Afrique du Sud avaient été rejetés par l'ONU. Botha suggéra donc que l'autre côté propose la Suisse et l'Afrique du Sud donnerait son accord. Trois semaines plus tard, notre observateur à New York était sollicité par Waldheim pour notre assistance sur le plan médical. Le GANUPT n'ayant pas pris corps, nous n'avons pas eu à nous prononcer. Il nous semble toutefois que, d'après les premiers sondages, le Conseil fédéral puisse envisager positivement notre participation à la condition cependant que toutes les parties en cause

acceptent la présence suisse. Un certain nombre d'autres conditions devront également être remplies.

Ajoutons enfin que la colonie suisse comprend 150 personnes inscrites dans l'arrondissement consulaire de la Ville du Cap.

### 3) Afrique du Sud et homelands

J'aimerais tout d'abord rappeler l'importance relative de l'Afrique du Sud dans nos relations économiques extérieures et dissiper une erreur, à savoir que ce pays serait notre principal partenaire commercial en Afrique; il s'agit actuellement du Nigéria.

En ce qui concerne les échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud, les chiffres sont importants mais non démesurés; il en va de même avec les investissements et les exportations de capitaux pour lesquels on a fixé un plafond annuel de Sfrs. 250 mio, ce qui réduit donc notre engagement. Quant aux chiffres touchant la colonie suisse, les mêmes commentaires s'imposent: importants, mais non démesurés, sur 340'000 Suisses vivant à l'étranger, 19'000 se trouvent en Afrique, dont 7'500 en Afrique du Sud.

Nous réprouvons le régime d'apartheid, nous le condamnons sur le plan international. Néanmoins, nous maintenons des relations normales avec l'Afrique du Sud. Il faut savoir faire la différence entre un régime que l'on approuve et les relations interétatiques. Nous ne perdons pas de vue qu'avoir des relations normales avec l'Afrique du Sud peut signifier une détérioration de nos relations avec d'autres pays. Néanmoins, nous avons constaté, et le Conseiller fédéral Aubert également lors de sa tournée africaine, que s'il y avait des critiques à notre égard, elles étaient plutôt internes et que s'il existait une pression de la communauté internationale, elle était supportable.

J'aimerais enfin soulever trois autres problèmes:

- celui des homelands ou bantoustans. Ces derniers ne sont pas reconnus, ne satisfaisant pas aux critères du droit international. Notre thèse est qu'ils font partie de l'Afrique du Sud. Des programmes de la coopération au développement sont à l'étude pour les habitants de ces territoires. Le problème est d'assurer un moyen d'aide aux populations sans pour autant faire des actes qui pourraient apparaître comme une reconnaissance des autorités locales. Nous estimons que le découpage de ces territoires n'est pas viable; cependant, si on veut les voir accéder à une véritable indépendance, il conviendrait de se poser la question si nous ne devrions pas, quand même, accorder notre aide à ces territoires?
  
- autre problème: quelle attitude prendre vis-à-vis des divers codes de conduite pour les firmes travaillant en Afrique du Sud?

En conclusion, nous pensons que des sanctions contre l'Afrique du Sud ne fourniraient pas de réponses aux problèmes de cette région. Les sanctions ont une triste histoire, que l'on pense à celles prises contre Mussolini, pendant la guerre d'Espagne et même contre la Rhodésie: nous sommes en plein règne de l'hypocrisie; dans ce dernier cas, pendant treize ans la Grande-Bretagne exportait du pétrole à la Rhodésie, tout en pourfendant tous ceux qui osaient continuer à commercer avec ce territoire.

Des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ne la toucheraient pas névralgiquement; seul, peut-être, le pétrole, une des rares matières premières que ne possède pas ce pays, pourrait créer des difficultés. De plus, les côtes de l'Afrique du Sud seraient incontrôlables. D'autre part, nous craignons que l'imposition des sanctions aurait des conséquences négatives sur le vote du peuple suisse à propos de notre adhésion à l'ONU.

Nous pensons, quant à nous, que les tentatives d'isoler l'Afrique du Sud ne porteront aucun fruit et que le meilleur remède est le dialogue. M. le Conseiller fédéral Aubert a pu s'en rendre compte lui-même lors de la visite de M. Botha, l'Afrique du Sud se sent isolée et l'isolement est mauvais conseiller; il faudrait donc multiplier le dialogue avec les Africains du Sud, afin qu'ils se rendent compte qu'ils doivent changer de politique, et pour eux et pour nous.

Quant à nous, nous devons nous tenir en réserve, la communauté internationale ayant parfois besoin de pays disponibles et qui ont su conserver de bonnes relations avec toutes les parties en cause.